

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mai 2015

L'an deux mil quinze, et le onze du mois de mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bassussarry se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 05 mai 2015, conformément à l'article L.2121.11 du Code Général des Collectivités territoriales

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits, Vigier et Gony.

Absente : Mme Dallet

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

APPROBATION du COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 08 avril 2015

Adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

Administration Générale :

1°/ Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Errobi

Arrivée de Mme Dallet à 19h10

Adopté à l'unanimité

Urbanisme :

2°/ Révision du P.L.U. : débat d'orientation du P.A.D.D.

Cf pièce jointe.

3°/ Subventions aux associations

Toutes les propositions de subvention sont votées à l'unanimité, à l'exception de celles aux associations suivantes :

- ADL : 17 oui , M. Baudry ayant quitté la salle ;
- Adin Eder : 18 oui, M. Bigé ayant quitté la salle,
- Gure Irratia : 15 oui, 2 non (MM. Sorhaits et Gony) et 1 abstention (Mme Vigier)
- Ihiztariak : 18 oui, M. Etchegaray ayant quitté la salle.

4°/ Fonds de concours pour un bassin de rétention

Adopté à l'unanimité

5°/ Harmonisation de la taxe de séjour

Adopté à l'unanimité

6°/ Autorisation de signer une convention avec l'Association d'Aide familiale et sociale (crèche familiale)

Adopté à l'unanimité

7°/ D.M.de crédits ° 1 (Budget Général)

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Couverture du fronton – Mur à gauche : Cette question doit être approfondie avec les utilisateurs concernés.
- Panneau lumineux : cela sera vu après l'étude Centre bourg
- Les casses : il est prévu une rencontre avec le préfet afin de poursuivre le dossier et éventuellement un dépôt de plainte.
- Urbanisme : Permis de construire type Ezker (maison façade bois) : Michel Lahorgue donne les renseignements sur le sujet.
- Etxez Etxe (place réservée à l'opposition) : Le maire rappelle que le sujet a déjà été abordé et que la règle est inscrite dans le règlement intérieur du conseil municipal et qu'il maintient cette position.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h05

Bassussarry, le 13 mai 2015
Le Maire
Paul Baudry